



jusqu'au 28 février
programmation en page 2

À LIRE DANS CE NUMÉRO

- L'esprit olympique bien senti à Drummondville 3
- Une entrée... remarquée! 3
- Les fuites d'huile en milieu résidentiel 4
- Six nouvelles entreprises grâce au Fonds jeunes promoteurs 10
- Et si on patinait? 10
- Horaire des bains libres 11
- Informations municipales... en bref 11
- Spectacles et expositions présentés au Centre culturel 12
- Nouvelles des centres communautaires de loisir 12

Drummondville officiellement désignée *Municipalité amie des aînés*



Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue en décembre dernier à l'hôtel de ville, c'est avec fierté que M^{me} Francine Ruest Jutras a accepté le certificat de reconnaissance sur lequel on peut lire :

« Pour son engagement permettant aux personnes âgées de vieillir en restant actives dans leur communauté, la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, désigne officiellement la Ville de Drummondville *Municipalité amie des aînés* pour la durée de son plan d'action 2009-2013. »

Par sa participation au projet pilote, la Municipalité a contribué à définir la meilleure démarche possible pour adapter les politiques, services et structures aux besoins des personnes âgées. »

**Tout sur le budget
municipal 2010**
pages 5 à 9





Plusieurs organismes du milieu drummondvillois s'associent au réseau Kino-Québec et invitent la population à profiter des joies de la saison hivernale en participant à la campagne *Plaisirs d'hiver 2010*. Une panoplie d'activités seront au programme jusqu'au 28 février.

Calendrier des séances du conseil municipal

18 janvier
1^{er} et 15 février

Heure :
19 h 30

Endroit :
Salle du conseil
413, rue Lindsay

Prochaine parution du bulletin

Février 2010

DRUMMONDVILLE

Bulletin d'information publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Lemire

Tirage :
33 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Samedi 16 janvier – D'Arbre en arbre Drummondville
Venez vivre la sensation de vous balader d'arbre en arbre dans un parc aérien installé aux abords de la rivière Saint-François comprenant plus de 83 ateliers suspendus en hauteur. Heure d'arrivée : 11 h. Tarification spéciale *Plaisirs d'hiver* : 2 pour 1 sur la tarification régulière (1,80 mètre et plus, bras levés, du bout des doigts au sol). Réservation obligatoire. Information : 819 397-4544. En cas de pluie, remis au 23 janvier.

Samedi 16 janvier – Forêt Drummond (secteur de Saint-Joachim)
Raquette dans la forêt. Venez découvrir les 4,5 km de sentiers de raquette balisés dans la majestueuse Forêt Drummond. Tarification : accès gratuit aux sentiers et tarification régulière pour la location de raquettes. Heures d'ouverture : de 10 h à 16 h. Information : 819 397-4544. En cas de pluie, remis au 23 janvier 2010.

Dimanche 17 janvier – Club de ski de fond Saint-François (1425, rue Montplaisir)
De 12 h à 16 h, activités en ski et concours de bonhommes de neige. Gratuit pour les 12 ans et moins, 20 \$ pour toute la famille, incluant admission et location de skis. Information : 819 478-5475

Dimanche 17 janvier – Ville de Drummondville (Olympia Yvan-Cournoyer)
De 13 h 45 à 15 h 15, séance de patinage libre. Gratuit sur présentation de la carte Accès-loisirs. Information : 819 478-6565

Dimanches 24 et 31 janvier – Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland, 18^e Avenue)
De 13 h à 16 h, glissade, patinage, jeux dans les labyrinthes, promenades en traîneau à chevaux et traîneau à chiens, modules gonflables, amuseur public, tirs de barrage, courses loufoques, soccer sur neige, bain de neige, etc. Dîner spaghetti le 31 janvier. Information : 819 477-4475

Samedi 30 janvier – Centre communautaire Saint-Pierre (parc Antonio-Baril)
De 12 h à 16 h, partie de hockey parents/enfants. Café et chocolat chaud gratuits. Information : 819 478-7780

Vendredi 5 février – Centre Normand-Léveillé
De 18 h à 21 h, venez participer à l'*Expédition Daniel Boone*. Partez en raquettes à la découverte du trappeur et de l'indien. Apprenez tout sur le travail des trappeurs, apprenez à fabriquer la banique, à monter un abri et à faire un feu dans la neige. Matériel fourni sur place : lampe de poche, raquettes et boussole. Café et chocolat chaud inclus. Équipes de 4 personnes, dont au moins un enfant de moins de 12 ans. Date limite pour inscription : 29 janvier. Information : Diane Auger, 819 478-1201

Samedi 6 février – Les Loisirs Saint-Joseph
De 13 h à 23 h, différentes activités vous seront proposées : tournoi de hockey familial sur glace (gratuit), patinage libre (gratuit), module gonflable, jeux d'hiver et disco sur glace. Information : 819 477-0484

Samedi 6 février – Centre d'écoute et de prévention suicide Drummond (parc Woodyatt)
De 10 h à 18 h, animation sur la patinoire et sensibilisation. Information : 819 478-5806

Samedi 6 et dimanche 7 février – La Courvalloise
De 9 h à 16 h, sculpture sur neige à La Courvalloise. Concours de sculpture sur neige en famille. Inscription gratuite avant le 29 janvier. Places limitées. Prendre note qu'un sculpteur sera sur place afin de donner quelques conseils. Tirage : 2 entrées à D'arbre en arbre Drummondville et 2 entrées familiales à La Courvalloise. Information : 819 397-4544

Dimanche 7 février – Centre communautaire Saint-Charles (parc Michel-Houle) sur le chemin Hemming
De 13 h à 16 h, animation pour tous les membres de la famille. Mini-jeux olympiques, patinage (apportez vos patins), construction de châteaux, randonnée en raquettes, etc. Information : 819 477-4530

Dimanche 7 février – Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland, 18^e Avenue)
De 13 h à 15 h, défi familial axé sur la pratique de différentes activités physiques se déroulant à l'extérieur, dans une ambiance amicale et non compétitive. Une contribution de 5 \$ est demandée au profit de l'Association canadienne de l'arthrite. Information : 819 477-4475

Samedi 13 février – Ville de Drummondville (Olympia Yvan-Cournoyer)
De 19 h à 20 h 30, séance de patinage libre. Gratuit sur présentation de la carte Accès-loisirs. Information : 819 478-6565

Samedi 13 février – Centre communautaire Pierre-Lemaire (parc Simard)
De 13 h à 15 h 30, venez bouger et profiter de l'hiver avec nos différentes activités préparées pour toute la famille : raquette, soccer sur neige, courses sur glace et neige ainsi que plusieurs surprises olympiques. Titi l'ami fera partie de la fête! Tirage de prix de participation sur place! Le tout est offert gratuitement. Information : 819 474-2309, poste 24

Vendredi 19 février – Centre communautaire Drummondville-Sud (patinoire Christ-Roi)
De 11 h à 15 h, activités de plein air (école). Au programme : katag (bataille d'épées en mousse), hockey, glissade, démonstration de planche à neige, ballon-balai et courses à obstacles. De 18 h à 23 h, disco en plein air, katag et ballon-balai. Information : 819 478-0202

Samedi 20 février – Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (parc Central-Boisbriand)
De 13 h à 17 h, *banshee bungee* (bungee à l'horizontale permettant une accélération en planche à neige), patinage libre, glissades, jeux, concours, ambiance musicale ainsi que d'autres activités inscrites sur le site internet www.cclcn.ca. Information : 819 479-8686

Dimanche 28 février – Ville de Drummondville, en collaboration avec Réseaux plein air Drummond (parc Woodyatt)
De 13 h à 16 h, patinage libre, glissade, labyrinthe sur neige, sculpture sur neige, golf sur neige, initiation au curling, mascottes, etc. Quelques trottinettes des neiges seront disponibles pour en faire l'essai. Gratuit. Information : 819 478-6565

Le 6 décembre dernier L'esprit olympique bien senti à Drummondville

En route vers les Jeux olympiques d'hiver qui seront présentés le mois prochain à Vancouver, la flamme olympique a fait un arrêt à Drummondville le 6 décembre dernier. Comme cela a été le cas depuis que le relais a été amorcé dans les diverses régions du pays, de nombreux coureurs ont transporté la flamme jusqu'au stationnement du Centre Marcel-Dionne, où de l'animation, des allocutions et des spectacles étaient au programme.

Sur ces photos, on reconnaîtra la mairesse de Drummondville, M^{me} Francine Ruest Jutras, de même que la Drummondilloise Nancy Drolet, qui a gagné une médaille d'argent aux Jeux olympiques de Nagano en hockey féminin en 1998 et qui a accepté de porter la flamme et d'allumer la vasque sur l'estrade d'honneur.



Une entrée... remarquée!



Après avoir fait l'objet de travaux majeurs de réfection du pont d'étagement et d'enfouissement des fils sur une partie du boulevard Saint-Joseph, l'entrée principale de Drummondville est maintenant pourvue d'une nouvelle structure d'accueil sur laquelle apparaît la signature de la Ville.

Les matériaux utilisés pour cet ensemble qui repose sur une base de béton sont la pierre, l'aluminium et le plexiglas. Les dimensions de ce muret sont de 3,35 mètres (11 pieds) de largeur par 2,44 mètres (8 pieds) de hauteur. Quant aux lettres formant la signature, elles sont dotées d'un système d'éclairage. On utilisera éventuellement le même design à d'autres endroits sur le territoire drummondillois.

«Invitation spéciale pour les gens d'affaires de Drummondville»

COLLOQUE du commerce au détail

Outillez-vous pour
les grands changements

MARDI 16 FÉVRIER 2010

Hôtel et Suites Le Dauphin, Drummondville
11h30 à 17h30

Informations

Commissariat au commerce
819 472-6705
Tous les détails au

www.commercesdr.com

Inscriptions avant le **12 février 2010**
Prix
Membre 40\$ (+taxes)
Non-membre 45\$ (+taxes)
Après de la Chambre de commerce et d'Industrie de Drummondville au **819 477-7822** ou au www.ccid.qc.ca



En collaboration avec :



Les fuites d'huile en milieu résidentiel

Nous poursuivons notre série d'articles sur le traitement des eaux usées, en collaboration avec M. François Chabot, chargé de projets au Service de l'ingénierie, division des eaux, à la Ville de Drummondville.

Dans l'édition précédente du bulletin municipal, il était question des méfaits entraînés par l'huile et la graisse lorsqu'elles se retrouvent dans les cours d'eau. La deuxième partie, publiée dans ce numéro, traite plus spécifiquement des problèmes que l'on peut rencontrer dans le milieu domiciliaire quand des fuites d'huile se produisent.

Si l'huile et la graisse provoquent des désastres environnementaux quand elles sont mal gérées et qu'elles se retrouvent dans les cours d'eau, il y a également des histoires à faire frémir du côté domiciliaire. Qu'on pense simplement à ce nouveau propriétaire d'une maison de 200 000 \$ pleinement hypothéquée et dont le réservoir d'huile d'appoint n'avait que trois ans. Une fuite du réservoir a entraîné une facture de décontamination de 75 000 \$! Rêve ou réalité? En fait, il s'agit d'un des cas vécus au cours de l'année 2009 à Drummondville.

Plusieurs propriétaires utilisent le mazout comme moyen de chauffage principal ou d'appoint. Pour un réservoir d'une capacité inférieure à 1000 litres, aucune réglementation ne vient assurer les propriétaires d'obtenir une installation sécuritaire. Comment pourrait-on imaginer une installation électrique dans une résidence sans norme de protection adéquate?

Tôt ou tard, si l'installation est déficiente ou si l'entretien est inadéquat, une fuite se produira sur le réservoir ou dans la canalisation. Ces réservoirs qui côtoient les résidences peuvent devenir un cauchemar pour les propriétaires.

Chaque année à Drummondville, on enregistre en moyenne deux déversements d'huile reliés à une fuite de réservoir résidentiel dans les cours d'eau. On ne parle pas ici des cas où ils sont passés inaperçus du fait que le déversement a été de moindre importance ou circonscrit rapidement.

Le scénario classique ressemble à ce qui suit. Le réservoir extérieur est partiellement

plein d'huile à chauffage. L'eau se condense dans le réservoir et se dépose au fond, ce qui active la corrosion. Le temps fait son œuvre. Sans que le propriétaire ne le réalise, une légère fuite d'huile pénètre le sol et se dirige vers le drain de fondation. À l'occasion d'une pluie, l'huile est transportée par le drain vers le réseau pluvial et les cours d'eau. Souvent, le propriétaire a constaté la fuite quelques jours auparavant à cause de l'odeur qui s'est propagée dans la résidence.



Il faut porter attention à la corrosion qui peut affecter les réservoirs d'huile extérieurs et causer des fuites. L'huile peut atteindre le drain de fondation, puis le réseau pluvial et les cours d'eau, causant ainsi des dommages à la propriété et à l'environnement.

Il minimise l'intervention et le mazout pénètre sous la dalle de béton. Les coûts de décontamination peuvent atteindre les 80 000 \$. Les compagnies d'assurances se protègent contre ce genre de réclamations. Pour certains, une indemnisation de 10 000 \$ peut être accordée, mais la plupart des gens découvrent qu'ils ne sont pas assurés. À la suite d'un tel déversement, la valeur marchande de la résidence peut être diminuée si la décontamination est mal effectuée. Un suivi par une firme spécialisée est alors obligatoire.

Voici donc quelques conseils pratiques :

- Lors du remplissage, si le réservoir est en acier, on peut utiliser un antigel de conduit qui absorbe l'eau de condensation et réduit la corrosion interne;
- Un réservoir d'huile extérieur à simple paroi en acier doit être changé tous les 15 ans ou moins si des traces de corrosion sont présentes. L'occasion est alors belle de le remplacer par un réservoir à double paroi en fibre de verre;
- Toujours avoir recours aux services d'un installateur pétrolier certifié;
- Ne pas placer le réservoir dans un endroit inaccessible qui ne permet pas de détecter rapidement une fuite ou qui représente un lieu de cachette idéal pour les enfants (rendant ainsi les canalisations vulnérables);
- Placer le réservoir sur une surface propre et imperméable afin de détecter toute fuite;
- Ne pas brancher la canalisation pour le mazout dans le bas du réservoir. Si une fuite sur la canalisation se produit, le réservoir se videra. Il est préférable d'utiliser le haut du réservoir avec un brise-vide;
- Si un véhicule peut frapper le réservoir, il faut prévoir des butoirs de protection;
- Si le réservoir est à simple paroi, il serait prudent de l'installer sur une base pouvant contenir le volume du réservoir.

En terminant, si le réservoir est à l'intérieur et qu'on doit le démanteler, il ne faut pas oublier d'enlever les conduits extérieurs. Récemment, un livreur s'est trompé d'adresse et a rempli une partie du sous-sol d'une résidence.

**Dans le prochain numéro :
le message est-il le bon...?**



Discours de la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, sur le budget 2010 (prononcé le lundi 21 décembre 2009)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai le plaisir de déposer ce soir le budget pour l'année 2010. Cet exercice minutieux et rigoureux est le fruit du travail concerté du nouveau conseil municipal et des directeurs de services.

Ce budget poursuit les objectifs suivants : offrir des services de qualité aux citoyens tout en respectant leur capacité de payer; poursuivre le développement de notre ville dans tous les secteurs d'activités; finalement, positionner Drummondville comme une des villes ayant une fiscalité des plus concurrentielles, avec un taux de taxe parmi les plus bas au Québec.

BUDGET 2010

Le budget 2010 sera de 75 300 000 \$, comparativement à 72 500 000 \$ en 2009. Cette hausse de 3,8 % s'explique principalement par une augmentation des dépenses projetées pour différents biens et services.

Dans le budget de 2010, on note aussi des augmentations de 425 600 \$ pour le Service de loisirs et de la vie communautaire, de 329 100 \$ pour la production de l'eau potable ainsi que de 340 300 \$ pour la desserte policière assurée par la Sûreté du Québec. Cette augmentation pour les services policiers découle de l'accroissement de la richesse foncière de la Ville, confirmée lors du dépôt de notre nouveau rôle d'évaluation à la fin de 2008.

Viennent s'ajouter des dépenses additionnelles de 510 000 \$ pour le développement culturel, tandis qu'il en coûtera 303 300 \$ de plus pour le Service de sécurité incendie. De plus, les frais de déneigement augmenteront de 176 500 \$.

DÉPENSES

Les dépenses par service se répartissent comme suit.

Au poste « administration générale », qui comprend les dépenses du conseil, de la direction générale, du greffe, des communications, du service des finances, du contentieux, de la cour municipale, des assurances et des honoraires professionnels, les dépenses prévues sont de 7 469 000 \$, ce qui représente 9,9 % du budget, en légère baisse par rapport à 2009.

D'autre part, au poste « travaux publics et services techniques » les dépenses prévues seront de 17 219 000 \$ en 2010. À lui seul, le déneigement retient 4 379 000 \$ de ce budget, tandis que la voirie accapare une somme de 2 784 000 \$. Les autres postes importants sont l'entretien, le chauffage et l'éclairage des édifices (2 266 200 \$), l'entretien des parcs et des espaces verts (1 938 410 \$), les feux de circulation et l'éclairage des rues (849 000 \$).

« Ce budget poursuit les objectifs suivants : offrir des services de qualité aux citoyens tout en respectant leur capacité de payer; poursuivre le développement de notre ville dans tous les secteurs d'activités; finalement, positionner Drummondville comme une des villes ayant une fiscalité des plus concurrentielles, avec un taux de taxe parmi les plus bas au Québec. »

Quant au volet des services techniques où on retrouve le Service de l'urbanisme, le budget s'élève à 1 396 000 \$.

Au poste « sécurité publique », les dépenses seront de 12 954 000 \$. Un montant de 8 534 000 \$ sera affecté à la desserte policière par la Sûreté du Québec. Par ailleurs, la Ville consacra une somme de 4 060 000 \$ aux opérations du Service de sécurité incendie, soit une

hausse de 303 300 \$ ou 8 % par rapport à 2009.

Finalement, les services concernant les mesures d'urgence et les brigadiers scolaires adultes entraîneront des déboursés de 360 700 \$.

Les dépenses reliées au poste « génie et environnement » seront de l'ordre de 12 071 000 \$, en hausse de 493 000 \$ ou 4,3 %. Elles comprennent les dépenses du Service du génie, les coûts d'exploitation de l'Usine de traitement d'eau et de l'Usine de traitement des eaux usées, les opérations du Service de l'environnement, les coûts du traitement des mouches noires ainsi que les opérations relatives aux déchets et à la collecte sélective.

Par ailleurs, au poste « services récréatifs et communautaires », la Ville injectera 4 396 000 \$ pour favoriser l'animation du milieu, une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier pour des services qui touchent directement les citoyens. Outre la gestion d'équipements utilisés pour les activités destinées aux loisirs, ce poste comprend les diverses subventions accordées par la Ville à des organismes sportifs et communautaires. Ce partenariat favorise l'épanouissement de notre collectivité et sa qualité de vie. À titre d'exemple, la Ville versera en subventions de fonctionnement en 2010 un montant de 1 180 000 \$ aux différents centres communautaires.

En ce qui a trait au poste « arts et culture », une somme de 3 713 000 \$ y sera consacrée en 2010. Elle représente 4,9 % du budget global. Ces dépenses couvrent les services de la bibliothèque et les subventions de fonctionnement au Centre culturel ainsi qu'à diverses manifestations culturelles et touristiques. Concernant la bibliothèque, la Ville élargit sa politique de gratuité aux jeunes de 12 à 17 ans. Cette mesure profite déjà au groupe des moins de 11 ans et elle est fort appréciée depuis plus d'un an.

suite ►

Au poste « transport en commun », qui comprend aussi les services de Transport Diligence accessibles aux personnes handicapées, les coûts d'opération seront de 1 636 000 \$, par rapport au budget de 2 041 000 \$ en 2009. Il s'agit d'une économie de 405 000 \$ qui survient à la suite des divers réaménagements apportés au service, de l'amélioration de la flotte de véhicules et du service en général. Ces modifications ont eu un impact positif avec une augmentation importante de la clientèle au cours des derniers mois.

Au chapitre du développement économique, l'engagement de la Ville se traduira par une contribution de 1 076 000 \$ à la Société de développement économique. Cet appui financier à la SDED permettra de poursuivre le développement d'un milieu favorable à la création d'emplois et comprend une contribution additionnelle pour la construction d'un deuxième incubateur industriel.

Au poste « autres activités », des dépenses de 1 123 000 \$ sont prévues. Ce poste comprend notamment la contribution de la Ville à la MRC de Drummond, les subventions à la Chambre de Commerce, à l'Office municipal d'habitation, à la Corporation de l'aéroport et à la Société protectrice des animaux de Drummondville.

Quant au poste « immobilisations payées comptant », les sommes disponibles prévues pour 2010 seront de 2 000 000 \$, comme en 2009.

Le poste « service de la dette » absorbe quant à lui 15,5 % du budget, soit un montant de 11 644 000 \$. Il s'agit d'une somme de 512 100 \$ de plus qu'en 2009. Un montant de 9 368 000 \$ représente le remboursement en capital prévu pour l'an prochain, soit 617 500 \$ de plus qu'en 2009, alors que 2 276 000 \$ s'appliqueront aux intérêts en 2010, soit 105 400 \$ de moins qu'en 2009. Il y a 10 ans, le service de la dette représentait 30 % du budget.

REVENUS

Les municipalités du Québec retirent la très grande partie de leurs revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. À Drummondville, 80,8 % des revenus budgétés pour 2010 proviendront

de ces deux sources de revenus, pour un montant de 60 840 000 \$.

Par ailleurs, les « en-lieux de taxes » qui comprennent les taxes sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé, seront de 3 260 000 \$ ou 4,3 % des revenus.

Les revenus relatifs aux « services rendus » seront de 1 844 000 \$, tandis que les entrées de fonds découlant des autres revenus de sources locales devraient s'élever à 4 828 000 \$.

Nous prévoyons aussi recevoir un montant de 3 060 000 \$ en « revenus de transferts ». En ce qui a trait aux « services récréatifs », ils procureront des revenus estimés à 930 000 \$.

Ajoutons qu'un montant de 538 000 \$ est prévu au poste « appropriation de surplus ». Il servira au remboursement des services de la dette des anciennes municipalités, soit 517 720 \$ pour l'ancienne Ville de Drummondville et 20 455 \$ pour l'ancienne Ville de Saint-Nicéphore. Dans le cas de l'ex-Municipalité de Saint-Charles-de-Drummond, une taxe de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation sera portée au compte des contribuables pour payer le service de la dette, le surplus étant épuisé.

TAXES FONCIÈRES

Ainsi, afin de présenter un budget équilibré, le taux de la taxe foncière générale de base passera donc en 2010 de 0,76 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,78 \$, soit une hausse de 2,6 %. À titre d'exemple, une résidence de 150 000 \$, c'est-à-dire la valeur moyenne des résidences à Drummondville, aura une augmentation de 30 \$ de taxe foncière. Rappelons qu'un taux de taxe foncière de 0,78 \$ représente un taux parmi les plus bas au Québec.

Tel que prévu au décret de regroupement, le taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels sera unique pour tous les secteurs à compter de 2010.

Ce taux sera de 0,87 \$ du 100 \$ d'évaluation auquel s'ajoute le taux de la taxe foncière générale de base qui se situe à 0,78 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2010. L'addition de ces deux taux fixe ainsi le taux global des taxes foncières sur les immeubles non résidentiels à 1,65 \$ en 2010.

TARIFICATION DES SERVICES

Exception faite de la tarification de l'eau potable, les tarifs de tous les autres services ne subiront aucune augmentation en 2010.

« Afin de présenter un budget équilibré, le taux de la taxe foncière générale de base passera donc en 2010 de 0,76 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,78 \$, soit une hausse de 2,6 %. À titre d'exemple, une résidence de 150 000 \$, c'est-à-dire la valeur moyenne des résidences à Drummondville, aura une augmentation de 30 \$ de taxe foncière. Rappelons qu'un taux de taxe foncière de 0,78 \$ représente un taux parmi les plus bas au Québec. »

Eau potable

Considérant une augmentation significative de 329 100 \$ des coûts reliés à l'entretien du réseau d'aqueduc et à la production d'une eau potable de qualité, la tarification de l'eau potable passera de 100 \$ à 115 \$ pour les résidences unifamiliales et de 95 \$ à 105 \$ par logement pour les immeubles de type multifamilial.

Au cours des deux dernières années, la Ville aura subi des augmentations majeures de 13,1 % en 2010 et 15,7 % en 2009 concernant les coûts inhérents à la production de l'eau potable. Devant de telles hausses, la Ville n'avait d'autre choix que de majorer la tarification de l'eau.

La tarification de l'eau au compteur pour les immeubles non résidentiels sera aussi augmentée, passant de 0,25 \$ à 0,28 \$ du mètre cube en 2010.

Malgré ces augmentations, notre tarification de l'eau potable demeure elle aussi très compétitive par rapport aux autres villes du Québec.

Collecte sélective et déchets

En ce qui a trait à l'enlèvement, à la disposition et au transport des déchets et des matières recyclables, la tarification demeure la même qu'en 2009.

Il en coûtera donc 136 \$ par unité d'habitation pour les immeubles de 1 à 6

suite ►

logements et 122 \$ par logement pour les immeubles de 7 unités d'habitation et plus. À ces montants, il faut ajouter une somme de 8,50 \$ par unité d'occupation pour la collecte des résidus verts dans le secteur de Saint-Charles-de-Drummond.

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure inchangée à 100 \$ par unité d'occupation desservie. Il n'y aura pas d'augmentation de la tarification au compteur qui demeure à 0,22 \$ par mètre cube.

Vidange des fosses septiques

Les coûts demeurent les mêmes et se situent à 100 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée à tous les deux ans et à 50 \$ par année pour les chalets pour une vidange à tous les quatre ans.

Traitement des mouches

Ajoutons que la tarification pour le traitement des mouches demeure elle aussi la même, entre 5 \$ et 12 \$ par unité d'habitation selon le type de logement.

Pour l'ensemble de la taxation, il convient d'insister sur le fait que les taxes et la tarification des services à Drummondville sont parmi les plus basses au Québec, et ce, sans faire de compromis sur notre offre de services qui s'avère de grande qualité.

PAIEMENT EN TROIS VERSEMENTS ÉGAUX

Cette année encore, les contribuables pourront acquitter leur compte de taxes en trois versements égaux, une mesure bien accueillie depuis plusieurs années déjà.

PLAN TRIENNAL

Notons que les investissements prévus en 2010 au plan triennal d'immobilisations sont de 15 236 500 \$, en excluant les travaux réalisés dans le cadre du Programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence qui touchent divers projets de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc de même que de la chaussée.

Au chapitre des infrastructures, de la voirie, de la réfection de trottoirs et de stationnements et de l'installation de feux de circulation, les investissements seront de 3 850 200 \$.

D'autre part, nous prévoyons consacrer une somme de 4 180 000 \$ pour le dé-

marrage de travaux majeurs pour trois immeubles municipaux stratégiques pour le développement harmonieux de notre collectivité. En effet, en 2010, la participation municipale sera de 1 847 000 \$ dans le démarrage du projet d'agrandissement du Centre multisport, de 1 660 000 \$ dans le projet de la bibliothèque et de 673 000 \$ dans le projet du Centre culturel.

« Nous réitérons donc notre engagement à demeurer vigilants et à gérer avec rigueur les fonds publics, dans un souci de respect et d'équité à l'endroit de l'ensemble de nos concitoyens. Nous miserons à nouveau sur la concertation avec nos partenaires, sur l'appui aux initiatives structurantes pour notre milieu et sur la consolidation et le développement de services de qualité qui profitent à l'épanouissement de toute notre collectivité. »

Par ailleurs, à la suite d'une entente de partenariat avec le Cégep et la Commission scolaire des Chênes, nous prévoyons investir un montant de 450 000 \$ pour l'aménagement d'une piste d'athlétisme ainsi que d'un terrain synthétique et de gradins pour le soccer et le football. Une somme de 421 000 \$ est prévue pour l'aménagement des approches et de l'éclairage du pont Curé-Marchand.

D'autre part, la Ville envisage toujours l'acquisition et la desserte en services de

terrains industriels afin de mieux planifier le développement futur de ce secteur. À cet égard, des investissements d'environ 415 000 \$ sont prévus en 2010.

Les autres immobilisations prévues en 2010 seront consacrées aux postes suivants : édifices, 1 456 500 \$; machinerie, 1 045 940 \$; eau potable et eaux usées, 781 000 \$; loisirs, 701 100 \$; informatique et géomatique, 453 500 \$; sécurité incendie, 375 815 \$; parcs et espaces verts, 349 000 \$.

CONCLUSION

En 2009, nous sommes parvenus à poursuivre notre croissance en dépit d'une période économique plus difficile. Les investissements de plus de 128 000 000 \$ au chapitre de la construction, après les 11 premiers mois de l'année, confirment la vigueur de ce secteur de notre économie qui constitue la base de notre assiette fiscale.

Nous réitérons donc notre engagement à demeurer vigilants et à gérer avec rigueur les fonds publics, dans un souci de respect et d'équité à l'endroit de l'ensemble de nos concitoyens. Nous miserons à nouveau sur la concertation avec nos partenaires, sur l'appui aux initiatives structurantes pour notre milieu et sur la consolidation et le développement de services de qualité qui profitent à l'épanouissement de toute notre collectivité.



Francine Ruest Jutras
Mairesse de Drummondville

SOMMAIRE DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

	2010	2011	2012
Informatique – géomatique	453 500 \$	190 000 \$	85 000 \$
Sécurité publique – incendie	375 815 \$	878 000 \$	160 000 \$
Infrastructures	3 850 200 \$	2 934 000 \$	2 858 500 \$
Eau potable et eaux usées	781 000 \$	238 000 \$	100 000 \$
Édifices	1 456 500 \$	1 068 550 \$	196 000 \$
Parcs et espaces verts	349 000 \$	---	349 000 \$
Machinerie	1 045 940 \$	1 411 712 \$	1 102 613 \$
Loisirs	701 100 \$	180 000 \$	---
Sous-total	9 013 055 \$	6 900 262 \$	4 851 113 \$
Projets spéciaux	5 969 000 \$	12 510 000 \$	11 782 000 \$
Travaux de secteurs	254 500 \$	---	---
GRAND TOTAL	15 236 555 \$	19 410 262 \$	16 633 113 \$

Ville de Drummondville

Budget 2010 (en milliers de dollars)

REVENUS

DÉPENSES

DESCRIPTION	Budget 2009	Estimé 2009	Budget 2010	DESCRIPTION	Budget 2009	Estimé 2009	Budget 2010
Taxes	58 236 80,3 %	58 340 79,3 %	60 840 80,8 %	Administration générale	7 502 10,3 %	7 289 10,1 %	7 469 9,9 %
En-lieux de taxes	3 258 4,5 %	3 260 4,4 %	3 260 4,3 %	Sécurité publique	12 312 17 %	12 285 17 %	12 954 17,2 %
Services récréatifs et communautaires	910 1,3 %	918 1,3 %	930 1,2 %	Travaux publics et services techniques	16 795 23,1 %	16 871 23,3 %	17 219 22,9 %
Services rendus	1 860 2,5 %	1 813 2,5 %	1 844 2,5 %	Génie et environnement	11 578 16 %	11 174 15,4 %	12 071 16 %
Autres revenus de sources locales	4 790 6,6 %	5 750 7,8 %	4 828 6,4 %	Transport en commun	2 041 2,8 %	1 878 2,6 %	1 636 2,2 %
Revenus de transferts	2 812 3,9 %	2 822 3,8 %	3 060 4,1 %	Développement économique	1 024 1,4 %	1 024 1,4 %	1 076 1,4 %
Sous-total	71 866	72 903	74 762	Services récréatifs et communautaires	3 970 5,5 %	4 077 5,6 %	4 396 5,8 %
Appropriation de surplus	634 0,9 %	634 0,9 %	538 0,7 %	Arts et culture	3 203 4,3 %	3 639 5 %	3 713 4,9 %
				Immobilisations payées comptant	2 000 2,8 %	2 100 2,9 %	2 000 2,7 %
				Autres activités	928 1,3 %	952 1,3 %	1 123 1,5 %
				Service de la dette	11 147 15,5 %	11 147 15,4 %	11 644 15,5 %
Total des revenus	72 500	73 537	75 300	Total des dépenses	72 500	72 436	75 300
				Surplus estimé		1 101	

Répartition des taxes

ANCIENNE VILLE DE DRUMMONDVILLE

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2009	2010	2009	2010
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	0,76 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,85 \$	0,87 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	1,61 \$	1,65 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale		100 \$	115 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	95 \$	105 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective (coûts sans le bac vert)	1 unité de logement	136 \$	136 \$		
	2 à 6 unités	136 \$	136 \$		
	7 unités et plus	122 \$	122 \$		
	chalet	68 \$	68 \$		
Tarification au compteur					
• eau	par mètre cube			0,25 \$	0,28 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarification mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		

SECTEUR DE SAINT-NICÉPHORE

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2009	2010	2009	2010
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	0,76 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,75 \$	0,87 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	1,51 \$	1,65 \$

TARIFICATION DES SERVICES

Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale		100 \$	115 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	95 \$	105 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	par unité de logement	136 \$	136 \$		
	2 à 6 unités	136 \$	136 \$		
	7 unités et plus	122 \$	122 \$		
(coûts sans le bac vert)	chalet	68 \$	68 \$		
Tarifcation au compteur					
• eau	par mètre cube			0,25 \$	0,28 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifcation mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		

SECTEUR DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2009	2010	2009	2010
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	0,76 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale pour le service de la dette	100 \$ d'évaluation	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,71 \$	0,87 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	100 \$ d'évaluation	0,77 \$	0,79 \$	1,48 \$	1,66 \$

TARIFICATION DES SERVICES

Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale	par unité	100 \$	115 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	95 \$	105 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	par unité de logement	136 \$	136 \$		
	2 à 6 unités	136 \$	136 \$		
	7 unités et plus	122 \$	122 \$		
(coûts sans le bac vert)	chalet	68 \$	68 \$		
Résidus verts	par terrain construit	8,50 \$	8,50 \$		
Tarifcation au compteur					
• eau	par mètre cube			0,25 \$	0,28 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifcation mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		

SECTEUR DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2009	2010	2009	2010
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,76 \$	0,78 \$	0,76 \$	0,78 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,71 \$	0,87 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	100 \$ d'évaluation	0,89 \$	0,76 \$	1,47 \$	1,65 \$

TARIFICATION DES SERVICES

Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	unifamiliale	136 \$	136 \$		
(coûts sans le bac vert)	chalet	68 \$	68 \$		
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifcation mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		



Société de développement économique de Drummondville
(CLD DRUMMOND)

Le Fonds jeunes promoteurs de la SDED permet la création de six nouvelles entreprises

La Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) a pour mission de promouvoir le commerce, l'industrie et le tourisme par des actions propres à créer des conditions favorables au développement économique de la MRC.

Au nombre de ces actions, mentionnons que la SDED administre entièrement certains fonds de développement, tels le Fonds local d'investissement, le Fonds d'économie sociale, le Fonds de la ruralité et le Fonds jeunes promoteurs.

Récemment, sept jeunes entrepreneurs ont reçu un total de 33 000 \$ du Fonds jeunes promoteurs pour faciliter le démarrage de leur entreprise. L'aide ainsi accordée par la SDED a permis la création de six nouvelles entreprises et de 16 emplois.

Rappelons que le Fonds jeunes promoteurs a été mis en place pour aider les jeunes entrepreneurs au niveau du financement de leur premier projet d'entreprise par le biais d'une subvention. L'aide est fixée à 15 % du coût total du projet, sans toutefois dépasser la mise de fonds totale injectée par le promoteur et en respectant le maximum de 6000 \$ par projet d'entreprise.

Ce fonds de subvention est disponible pour les personnes âgées de 18 à 35 ans qui démarrent une entreprise dans la MRC de Drummond et qui créeront au moins deux emplois au cours des deux premières années d'opération, incluant l'emploi du promoteur.

Pour être admissible, il faut démarrer une entreprise dans l'un des secteurs suivants : entreprise manufacturière, grossiste ou distributeur, ou entreprise amenant un nouveau produit et/ou service dans la région.

Pour de plus amples informations sur le sujet, on peut s'adresser à la Société de développement économique de Drummondville en composant le 819 477-5511 ou en visitant le www.sded-drummond.qc.ca.

Et si on patinait?

Patinoires extérieures

PATINOIRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VILLE DE DRUMMONDVILLE « Service des loisirs » 819 478-6565		
Antonio-Baril	Rue Paris	
Bellevue	570, 101 ^e Avenue	819 478-4822
Collège Saint-Bernard	25, avenue des Frères	819 478-3330
Du Faucon	Au bout de la rue du Faucon	
Galerias du Boisjoli	Entre les rues Genest et Gisèle	
Sainte-Thérèse	746, boulevard Mercure	819 474-8916
Woodyatt	53, rue du Pont	819 478-2155
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF SAINT-JEAN-BAPTISTE 819 477-4475		
Boivin	2220, rue Saint-Denis	819 474-8905
Notre-Dame-du-Rosaire	101, 18 ^e Avenue	819 474-8911
Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges	819 474-8842
Sainte-Marie	202, rue Saint-Damase	819 474-8915
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE 819 478-7780		
Alexandre	955, rue Alexandre	819 474-8903
Frank-Gougeon	116, rue des Lilas	819 472-3135
Guilbault	115, rue Guilbault	819 474-8909
Joly	400, rue Joly	819 471-2778
Roland-Tessier	565, rue Farrell	819 474-8917
CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD 819 478-0202		
Christ-Roi	860, 112 ^e Avenue	819 474-8906
Duvernay	1335, rue Duvernay	819 474-8907
Saint-Étienne	700, rue de Laval	819 474-8854
Saint-Philippe	75, 121 ^e Avenue	819 474-8913
Saint-Simon	1350, rue Jogues	819 474-8914
LOISIRS SAINT-JOSEPH 819 477-0484		
Gérard-Perron	138, rue Saint-Albert	819 477-0484
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE 819 474-2309		
Simard	4755, rue Simard	819 474-8912
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-CHARLES 819 477-4530		
Guilmette	1100, rue Victorin	819 472-7083
Michel-Houle	Coin des rues Michel-Houle et Letellier	819 478-7029
Rosaire-Smith	801, rue Pie XII	819 472-4614
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL 819 397-2666		
Jean-Gamelin	Coin des rues Principale et Chantal	819 477-2630
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT 819 479-8686		
Bénévoles (des)	2750, boulevard Mercure	819 472-7552
Boisbriand	1080, rue Clair	819 475-4220
Club du Faisan	30, rue des Lacs	819 314-8166
Goéland	180, rue des Durbecks	819 478-4891
Joyal-Audet	100, rue Audet	819 398-7153
Montmigny	23, rue Montmigny	819 478-5808
Sapin Vert	190, rue Elvin	819 475-5119
Traversy	4569, rue Traversy	819 478-2056

JOUR	SAINTE-THÉRÈSE SAINT-BERNARD	WOODYATT	CENTRES COMM.
LUNDI AU VENDREDI	16 h à 21 h	10 h à 21 h	16 h à 21 h
SAMEDI	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h
CONGÉS SCOLAIRES	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h
DIMANCHE	12 h à 17 h 18 h à 21 h	10 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(Entrée - stationnement arrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût
Lundi	10 h à 11 h 30	Gratuit
Mardi	10 h à 11 h 30	
Mercredi	10 h à 11 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	
Jusqu'au 15 avril 2010		

Congés scolaires

Date	Heure	Coût
22 janvier 2010 12 février 2010 5 et 26 mars 2010 2 avril 2010	13 h 15 à 14 h 30	Gratuit

SÉANCES ANNULÉES

Centre Marcel-Dionne

- Jusqu'au 18 janvier 2010 inclusivement (Tournoi midget)

Olympia Yvan-Cournoyer

- Les 20 et 21 février 2010 (Tournoi SPAX)

OLYMPIA YVAN-COURNOYER

1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
(près de l'école secondaire La Poudrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût	
		Carte Accès-loisirs	
		avec	sans
Samedi	19 h à 20 h 30	1 \$ enfant 2 \$ adulte	3 \$ enfant 4 \$ adulte
Dimanche	13 h 45 à 15 h 15	1 \$ enfant 2 \$ adulte	3 \$ enfant 4 \$ adulte
Jusqu'au 28 mars 2010			

Le premier dimanche de chaque mois, la séance de patinage est gratuite pour les personnes ayant leur carte Accès-loisirs.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité lors de compétitions et/ou de tournois.

Pour plus de renseignements concernant les heures de patinage familial ou pour une location de glace au Centre Marcel-Dionne ou à l'Olympia Yvan-Cournoyer, composez le 819 478-6574.

Grille horaire à la piscine du Centre culturel

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
6h00 à 8h00		Longueurs du matin		Longueurs du matin		Longueurs du matin	
11h00 à 13h00		Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	
13h00 à 15h00	Tous						Tous
17h30 à 18h30			Longueur		Longueur		
18h30 à 19h30					Tous		
20h30 à 21h45		Longueur	Adulte	Longueur	Adulte		

Description

Bain libre Tous

La piscine est disponible à tous pour la baignade libre et pour la nage en longueur (2 corridors seulement). Le matériel d'animation est disponible pour favoriser une ambiance de jeu.

Bain libre Adulte

La piscine est disponible aux adultes pour la baignade libre et pour la nage en longueur (1 corridor seulement). Les jeunes de 16 ans et plus peuvent y participer en autant que l'ambiance soit respectée.

L'autre corridor installé dans la piscine est réservé pour des cours. Il est possible de s'inscrire à ces cours de nage dirigée avec coach semi-privé. Pour information (819) 477-1063.

Bain libre Longueur

La piscine est divisée en 5 corridors de nage dont certains sont identifiés pour nageurs rapides, d'autres pour nageurs moins rapides.

Autre activité libre : Longueurs du matin

La piscine est divisée en 5 corridors de nage dont certains sont identifiés pour nageurs rapides, d'autres pour nageurs moins rapides. Un maximum de 30 personnes est autorisé à y participer simultanément.

Grille Horaire

Dimanche et samedi 13h00 à 15h00
Lundi au vendredi 11h00 à 13h00
Mardi et jeudi 20h30 à 21h45
Lundi et mercredi 20h30 à 21h45
Mardi et jeudi 17h30 à 18h30
Lundi, mercredi et vendredi 6h00 à 8h00

Grille horaire à la piscine Youville

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
10h30 à 11h30				Bébé-Famille			
13h00 à 14h30		Aîné				Aîné	
14h30 à 16h00	Bébé-Famille		nouveau	Tous 14h00 à 15h30			Bébé-Famille
16h30 à 17h30			Tous		Tous		
19h30 à 20h30				nouveau	Tous		
20h00 à 21h30						Tous	

Description

Bain libre Aîné

La piscine est disponible aux personnes de 55 ans et plus. L'ambiance de ces bains est à la détente à l'exception des 15 dernières minutes où les ballons ou autres activités sont acceptés.

Bain libre Bébé-famille

La piscine est disponible aux parents et leur(s) enfant(s) d'âge préscolaire qui peuvent être accompagnés des ami(e)s pour la baignade libre. Le matériel d'animation est disponible pour favoriser une ambiance de jeu.

Bain libre Tous

La piscine est disponible à tous pour la baignade libre. Le matériel d'animation est disponible pour favoriser une ambiance de jeu.

Grille Horaire

Lundi et vendredi 13h00 à 14h30
Dimanche et samedi 14h30 à 16h00
Mercredi 10h30 à 11h30
Mardi et jeudi 16h30 à 17h30
Mercredi 14h00 à 15h30
Judi 19h30 à 20h30
Vendredi 20h00 à 21h30

Admission piscines intérieures



	RÉSIDENT		NON-RÉSIDENT	
	À chaque bain	Carte de bains valide pour 50 bains	À chaque bain	Carte de bains valide pour 50 bains
BÉBÉ (12 mois et -)	Gratuit	—	Gratuit	—
ENFANT	2,00 \$	50,00 \$	3,00 \$	75,00 \$
ÉTUDIANT	2,00 \$	60,00 \$	3,00 \$	90,00 \$
ADULTE	2,50 \$	100,00 \$	3,50 \$	140,00 \$
AÎNÉ (55 ans et +)	2,00 \$	60,00 \$	3,00 \$	90,00 \$

Règles d'admission

- 1- Présenter votre carte accès-loisirs (si vous voulez le prix résident).
- 2- Présenter votre carte étudiant (si vous voulez le prix étudiant).
- 3- Présenter une preuve d'âge (si demandé par le préposé).

Information aux détenteurs de la Carte de bains libres (50 bains)

Votre carte sera perforée lors de chaque admission aux bains libres de la piscine du Centre culturel et de la piscine Youville.

S.V.P. veuillez accorder une attention particulière à ces instructions :

- 1- Il est obligatoire de la présenter au comptoir d'accueil dès votre arrivée sinon vous devrez payer le prix d'admission à l'unité.
 - 2- Les admissions peuvent être utilisées par le membre et/ou par toute autre personne qui l'accompagne. Cependant, la présentation de la carte accès-loisirs et une preuve d'âge seront exigées selon le cas. L'accompagnateur ne correspondant pas à la catégorie inscrite sur la carte aura des frais additionnels à déboursier. (1\$)
 - 3- La carte ne pourra être perforée si la date d'expiration est échu. La carte de membre (50 bains) est valide pour 13 mois à partir de la date d'achat.
- Le préposé à l'accueil et les surveillants-sauveteurs vous accueilleront avec le sourire et demeureront disponibles pour faire de votre visite à la piscine un moment privilégié.

Emplacement des conteneurs lors des journées de tempête ou de déneigement

Afin de faciliter les opérations de déneigement qui pourraient coïncider avec des journées de collecte, les citoyens qui le peuvent sont invités à placer leurs bacs dans l'entrée de cour, près de la rue. De cette façon, les conducteurs de machinerie pourront circuler plus facilement dans les rues et procéder plus efficacement soit à l'enlèvement ou au déblaiement de la neige.



De plus, en disposant les bacs sur les terrains privés, on évite l'accumulation de neige tout autour du conteneur laissée par l'équipement qui doit contourner ce qui se trouve en bordure de rue (véhicules, conteneurs, etc.). Cette simple mesure peut également diminuer le nombre de bris de roues de conteneur.

Urgence Travaux publics

Si vous devez signaler une situation urgente qui exige une intervention immédiate du Service des travaux publics (fuite d'eau, refoulement d'égout, débris dans la rue, feu de circulation défectueux, panneau d'arrêt manquant, etc.), il suffit de composer en tout temps le numéro de téléphone suivant : 819 478-6572.

Si ce n'est pas urgent

Pour obtenir de l'information générale ou pour rapporter une situation qui n'est pas urgente (lumière de rue défectueuse, livraison de conteneurs, etc.), il est préférable d'appeler seulement durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au même numéro, soit le 819 478-6572. La personne préposée aux appels sera ainsi en mesure d'enregistrer immédiatement votre demande et de prendre toutes les informations pertinentes pour planifier une intervention dans les meilleurs délais.

Rappelez-vous qu'en dehors des heures d'ouverture, seules les situations urgentes seront traitées immédiatement.

Merci de votre collaboration!



Centre culturel de Drummondville

Drummondville EN CHANSON La diversité musicale AU CENTRE DU QUÉBEC! du 8 janvier au 20 février 2010

1	Annie Villeneuve Vendredi 8 janvier 20h 36 \$
2	La Boîte à chansons Vendredi 22 janvier 20h 32 \$
3	Steve Veilleux et Marie-Luce Béland Samedi 23 janvier 20h 22,50 \$
4	Madame Moustache Vendredi 29 janvier 20h 25 \$
5	Nicolas Pellerin Mercredi 17 février 20h 22,50 \$
6	Wilfred Le Bouthillier Vendredi 19 février 20h 32 \$
7	Quand le country dit bonjour Samedi 20 février 20h 45 \$

Présente par Desjardins Caisse de Drummondville

En collaboration avec Relais D'été, Express, rock déjanté, rock déjanté

> ÉGALEMENT À L'AFFICHE

JANVIER

- 20 Sacré Cœur
- 23 Marie-Luce Béland et Steve Veilleux
- 27 Grands explorateurs : D'Amérique du Sud au Proche-Orient, à 19 h 30
- 28 Jean-François Mercier
- 30 Ça se joue à deux

FÉVRIER

- 3 Causerie de Michel Koslovsky, à 19 h
- 7 Les parfaits inconnus (enfants), à 15 h
- 7 Grands explorateurs : Argentine, à 19 h 30
- 10 I Tromboni, à 19 h 30
- 13 Gary Kurtz
- 16 Orchestre symphonique de Drummondville, à 19 h 30
- 26 Marie-Mai
- 27 Fred Pellerin
- 28 « Pas de problème » (enfants), à 15 h
- 28 Grands explorateurs : Népal, à 19 h 30

Veuillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire.
Information : www.centre-culturel.qc.ca ou 819 477-5412

> EXPOSITIONS

GALERIE D'ART DESJARDINS

Du 25 janvier au 6 mars
ISABELLE CLERMONT
aquarelle, peinture (figuration, expressionnisme)

En plus d'avoir été une athlète amateur de haut niveau spécialisée en marche olympique, Isabelle Clermont possède un parcours académique de niveau universitaire en arts visuels. Elle combine ces deux activités de façon singulière, utilisant la marche comme exercice de spiritualité et les arts visuels comme témoignage du parcours accompli. Sa façon de s'introduire dans la nature crée une relation privilégiée où le corps, l'esprit et l'espace se répondent. L'équivalence entre marcher et créer trouve ici son application, le franchissement des distances contribuant à configurer son art, dans sa forme et dans son contenu.

ESPACE-3

Jusqu'au 13 février
SYLVIE CHAPDELAINÉ – peinture (figuration onirique)

FOYERS

Du 18 janvier au 27 février
VI HUNG TRUONG
photographie (paysages)

Né au Vietnam en 1961 de parents chinois, Vi Hung Truong habite Drummondville depuis une trentaine d'années. Tôt, il s'intéresse à la photographie et prend ses premiers cours dès l'âge de 14 ans. Cette passion se conjugue rapidement à une autre, celle de la nature et du plein air. Il en résulte de nombreuses représentations de paysages, de la flore et de la faune qui démontrent une grande sensibilité à saisir et à rendre l'essence des sujets observés. On lui doit notamment des images d'une saisissante beauté prises en Malaisie. L'exposition qu'il a offerte en 2006 à l'Espace-3 du Centre culturel a eu l'effet d'une révélation. C'est un peu dans le prolongement de celle-ci qu'il nous convie à sa nouvelle exposition.

Des nouvelles des centres communautaires de loisir de Drummondville

Les centres communautaires de Drummondville vous proposent une façon de bien commencer l'année, soit de vous inscrire à l'une ou l'autre des nombreuses activités proposées. Que ce soit pour vous mettre en forme, socialiser, apprendre des langues, vous initier aux arts, etc., les centres vous offrent, pour la session Hiver 2010, une gamme d'activités pour tous les âges et pour tous les goûts.

Bien que la période d'inscription soit terminée dans la majorité des centres communautaires, il est possible de vérifier si certains cours ou ateliers affichent encore de la disponibilité.

Rappelons que certains centres offrent des journées de garde lors des congés pédagogiques ou lors de la fermeture des écoles en raison d'une tempête de neige. Plusieurs activités seront également proposées pour la semaine de relâche scolaire.

Pour trouver les coordonnées des différents centres communautaires ou pour en savoir davantage sur les services offerts :



Ci-dessus, une œuvre d'Isabelle Clermont et une photographie de Vi Hung Truong